

Compte rendu de la Formation Spécialisée (FS) du 6 octobre 2026

Pour l'administration :

Dominique Gontard, présidente ;
Tossim Assih ;
Samuel Chaumont ;
Céline Gallet ;
Stéphanie Daniel ;
Alexandre Kavaj (après-midi) ;
Ahmed Saidani ;
Aurélie Ferreira, secrétaire administratif ;
Amaury Grimois, Conseiller de prévention ;
Pierre Andrieux, AP Noisy Montaigne ;

Sophie Arnal, AP Toulouse (Visio)
Émeline Brissaud, AP Nevers (visio) ;
Marie-Pierre Laclaverie, AP Lyon (visio) ;
Catherine Menuisier, AP Noisiel (visio) ;
Sandrine Alix (visio) ;
Stéphanie Augé (visio) ;
Céline Cartier ;
Sylviane Ortiz (visio) ;
Isabelle Giraud-le-Pottier ;

Pour les représentants des personnels :

Frédérique Fournieux _ tit. CGT ;
Cyril Faure _ tit. CGT, secrétaire de la FS ;
Blaise-Samuel Becker _ tit. CGT (visio) ;
Jean-Paul Bayart _ tit. Solidaires ;
Dominique Bazin _ tit Solidaires ;
Marc Daval _ tit. Solidaires ;

Eric Delettre _ tit. CFDT-CFTC ;
François Ducaté _ tit. CFDT-CFTC ;
Guillaume Champion _ suppl. CGT ;
Loïc Lanouiller _ suppl. Solidaires ;
Arnaud Pierre _ expert. Solidaires.

Autres participant·e·s :

Dr Frédérique Thomas, médecin du travail ;
Anne-Marie Delorme, assistante sociale ;
Barbara Da Costa, APMP ;

Nadia Agati, APMP par intérim ;
Jean-François Bohem, ISST

Début de la réunion à 9h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.
CGT FiP, Solidaire FiP et l'alliance CFDT/CFTC FiP lisent leur déclaration liminaire.

Réponse de la présidente

La Présidente ouvre la séance en réaffirmant son attachement aux valeurs républicaines et en exprimant sa préoccupation face aux mouvements lycéens.

Elle annonce la nomination d'une nouvelle cheffe RH à la DGFIP, précisant que son management sera attentif aux situations humaines exceptionnelles. Elle fait un point sur des situations particulières.

□ **Estivales :**

Elle dresse une critique de la charge de travail inutile générée par les estivales, et indique avoir demandée la fin du dispositif tout en maintenant les conférences en cours de scolarité.

La CGT se félicite de la fin du dispositif des estivales très coûteux.

□ **Réponse parlementaire (Noisiel) :**

Elle indique qu'un texte préparé par l'ENFiP sera transmis aux organisations syndicales lorsqu'il aura reçu validation par la DGFIP.

□ **Cour des comptes à l'ENFiP :**

Elle précise qu'aucun audit de la Cour des comptes n'est en cours, mais qu'un contrôle est mené dans le prolongement du contrôle de 2015. Il porte sur l'IGPDE, l'école des Douanes, l'école de la DGCCRF et l'ENFiP, sans viser l'INSEE. Ce contrôle porte sur la régularité des dépenses depuis 2015 et le travail de réponse est qualifiée d'«archéologique». La présidente s'étonne du questionnement stratégique de recrutement adressé aux établissements locaux et note que le nombre élevé de stagiaires accueillis conforte sa position.

La présidente rappelle qu'il s'agit d'un contrôle de régularité, non d'un contrôle RGP, et souligne l'absence d'autonomie financière des écoles tout en admettant la possibilité d'améliorer les processus.

Le renouvellement des effectifs devrait ralentir avec la baisse des départs en retraite, mais la GPEEC reste complexe, aggravée par les échéances électorales. Le projet SPIB d'accueillir les services informatiques rue du Centre à Noisy-le-Grand est évoqué, mais la présidente fait part de son étonnement. La répartition des moyens entre la FI et la FC sera un axe d'évolution.

Le contrôle de la Cour renforçant la nécessité de valoriser les actions internes (ex. GT handicap initié par la CGT).

La CGT Finances Publiques indique qu'un contrôle est toujours suivi de recommandations (*souvent à l'origine du contrôle*), évoquant notamment la possible fusion des socles des écoles avec le RESP ou l'IGPDE

□ **Gymnase Noisiel :**

La CGT Finances Publiques rappelle l'orientation prise après la visite de l'école de Noisiel le 19/06/2023, pour la mise à disposition du gymnase à tous agents de l'ENFiP, alors même qu'il reste aujourd'hui réservé à l'établissement de Noisiel. Céline Cartier, ex-directrice de l'établissement noisielien, soutenue par la directrice de l'ENFiP, persiste à en refuser l'accès aux personnels de l'ENFiP extérieur à l'établissement pour des raisons de sécurité.

À l'établissement de formation initiale de Noisiel, **la CGT Finances Publiques** continuera de suivre ce dossier tout comme celui de la salle convivialité.

□ **Retour sur le dialogue social au sein de l'ENFiP**

La présidente revient sur le courrier intersyndical de juillet 2026. Elle dénonce le ton employé et affirme ne pas avoir manqué d'égard envers les organisations syndicales. Elle rappelle que la direction doit disposer du temps nécessaire pour obtenir les financements.

La CGT Finances Publiques dénonce l'inertie de l'ENFiP au cours des dernières années au détriment de la santé des agents. **La CGT** justifie et maintient le ton employé dans ce courrier par la gravité des faits (harcèlement, situations de santé...) et par l'absence de suite.

La Présidente affirme œuvrer pour un dialogue constructif avec les organisations syndicales, elle souhaite être jugée sur ses actes, encourage la remontée des sujets, tout en demandant que les situations sensibles soient traitées en réunions informelles spécifiques et non en instances.

La CGT Finances Publiques s'accorde sur la tenue d'instances informelles pour ces situations. Elle rappelle son attitude constructive dans le cadre du dialogue social.

Ordre du jour de la Formation Spécialisée

1. Présentation PV du CSAL-FS du 16/06/2026.....	4
2. Présentation du DUERP PAPRI Pact 2026.....	4
3. Présentation du bilan des exercices d'évacuation incendie des établissements et des diagnostics amiantes.....	4
3.1 . Suivi des exercices de sécurité et d'évacuation.....	4
3.2 . Exercice anti-intrusion.....	5
3.3 . Dossier Technique Amiante (DTA).....	5
3.4 . Réglementation.....	5
4. Propositions de dépenses.....	5
5. Présentation des fiches de signalement.....	5
6. Situation des assistants de prévention à l'ENFiP.....	5
7. Bilan du plan chaleur et travaux relatifs aux climatisations sur les différents sites.....	6
8. Présentation du tableau de suivi des engagements FS.....	6
9. Suivi des accidents de service.....	6
10. Point immobilier.....	7
10.1 . installation de bornes Wifi au Montaigne et à Lyon.....	7
10.2 . Travaux sur les ouvrants à Noisiel.....	7
10.3 . Autres travaux immobiliers en cours.....	7
11. Visites de sites en 2027.....	7
12. Questions diverses.....	7
12.1 . Sous-effectifs et arrêt de travail (CGT FiP).....	7
12.1.1 . Catégorie B : Un effectif réel réduit de plus de la moitié.....	7
12.1.2 . Catégorie C : Une baisse drastique des effectifs (-35%).....	7
12.2 . Point sur les médiations internes (CGT FiP).....	8
12.3 . Sanitaires de Clermont-Ferrand (CGT FiP).....	8

1. Présentation PV du CSAL-FS du 16/06/2026

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Présentation du DUERP PAPRI Pact 2026

L'assistant de prévention de l'ENFIP a présenté les documents d'évaluation des risques, rappelant leur examen préalable en groupe de travail et lors de la précédente session de formation spécialisée.

Le bilan indique :

- 299 risques identifiés en 2026, dont 8 classés prioritaires dans les DUERP ;
- 38 en priorité 2.

Au total :

- 177 actions sont inscrites au PAPRI Pact ;
- 63 pour des RPS ;
- 56 liées à l'environnement de travail, et
- 54 à l'activité professionnelle.

Dix (10) actions sont déjà réalisées et 87 sont en cours.

La CGT Finances Publiques a souligné le travail **des assistant·e·s de prévention, du conseiller de prévention**. Nous regrettons par ailleurs la présentation tardive des DUERP et du PAPRI Pact due notamment à l'ouverture très tardive (avril) du nouvel applicatif.

Concernant la cellule e-form de Nevers (problème de froid, de luminosité...), la seule solution serait une relocalisation du service dans le bâtiment. Toutefois la directrice du CFP indique que lors de son arrivée, elle avait réuni l'équipe et que cette dernière ne souhaitait pas déménager.

Solidaires alerte sur les risques liés aux extensions de compétences et préconise plutôt la mise en place d'interventions croisées entre les formateurs de Noisy et de Noisiel, afin que chacun intervienne sur les deux sites en fonction de sa spécialité.

La CGT Finances Publiques ne partage pas cette position.

La directrice de Noisy-le-Grand le Montaigne réaffirme au contraire le bien fondé des extensions de compétences et l'impossibilité du prêt de formateur entre établissement.

Les organisations syndicales s'abstiennent sur le DUERP/PAPRI Pact.

3. Présentation du bilan des exercices d'évacuation incendie des établissements et des diagnostics amiantes

3.1 . Suivi des exercices de sécurité et d'évacuation

La CGT Finances Publiques a signalé l'absence de remontées d'informations sur les exercices. Elle demande leur pérennisation et constate que certains établissements n'ont pas réalisé d'exercice. Nous rappelons la nécessité d'effectuer ces exercices quand les stagiaires sont présents, soit en situation de plein effectif.

Le conseiller de prévention indique que les relances ont été effectuées, que les données seront actualisées dans le tableau. Il précise que Nevers a bien réalisé un exercice et une évacuation réelle mais qu'aucun compte rendu n'a été rédigé, d'où l'absence d'informations dans le tableau de recensement.

3.2 . Exercice anti-intrusion

L'école de Lyon se renseignera sur la possibilité d'obstruer la vision sur les parois vitrées devant les salles comme à Noisy-le-Grand.

3.3 . Dossier Technique Amiante (DTA)

La CGT Finances Publiques signale l'absence de certains DTA, rappelant leur caractère obligatoire même sur les sites hébergés.

3.4 . Réglementation

L'**inspecteur Santé et Sécurité au Travail** rappelle que deux exercices d'évacuation doivent être organisés chaque année. En revanche, il réserve son avis sur l'usage de fumigènes, qu'il juge non nécessaires et sources d'accidents.

La Présidente souligne l'importance des exercices, approuve l'implication d'un tiers pour la rédaction des rapports et mandate le PPR pour contacter les directions n'ayant pas fourni les documents requis.

4. **Propositions de dépenses**

Les propositions de dépenses votées en GT sont acceptées du fait qu'il restait environ 5 000 €.

5. **Présentation des fiches de signalement**

Les fiches de signalement sont portées à connaissances des OS dans un tableau.

6. **Situation des assistants de prévention à l'ENFiP**

La CGT Finances Publiques revient encore et toujours sur la situation des assistants de prévention. Elle rappelle que la lettre de mission 2026 fixe une quotité maximale de 50 %; ce taux est jugé insuffisant et incompatible avec certaines missions, générant une charge mentale importante.

Les assistant-e-s de prévention (AP) confirment cette **charge mentale** et la **complexité croissante des processus**.

L'**Inspecteur Santé et Sécurité au Travail** précise que l'employeur reste responsable de la santé et de la sécurité des agents. Il insiste sur la nécessité d'une formation initiale obligatoire, d'une lettre de cadrage/mission et d'une formation à la prise en charge des risques psychosociaux (RPS). Il rappelle que les AP sont sujets au risque de trop prendre sur elles et eux les problèmes exposés par les personnels / stagiaires (*ndrl : fatigue de compassion*).

Le PPR évoque le risque de « souffrance d'autrui » et recommande la formation de secouriste en santé mentale.

La CGT Finances Publiques signale les conflits d'intérêts lorsque l'AP doit superviser un processus qu'il met lui-même en œuvre. **L'ISST** répond qu'il faudrait que les missions soient séparées, mais le pragmatisme veut que l'AP a également une mission au sein de la logistique ou de la RH.

M.Jouffret, directeur d'établissement clermontois, reconnaît l'ampleur de la mission d'AP à Clermont-Ferrand et informe l'instance que l'AP actuelle se consacrera désormais à 100 % sur cette mission.

La Présidente réaffirme le rôle essentiel de l'AP, annonce l'examen des besoins de formation (notamment à la prise de fonctions) et la reprise des travaux du GT handicap, soulignant l'importance de l'inclusion. Elle informe que l'accessibilité des écoles du ministère est en cours d'audit par VERITAS.

Le Dr Thomas sensibilise aux handicaps invisibles et s'interroge sur leur prise en compte lors des affectations. La Présidente rappelle les limites du dispositif d'inclusion pour les métiers difficilement adaptables.

La CGT Finances Publiques prend note du repositionnement de l'AP de Clermont-Ferrand sur sa mission d'AP.

La CGT Finances Publiques revient sur le GT handicap qu'elle a demandé lors de la FS du 7 février 2024. Que ce dernier date de 30 mois, et malgré le travail fourni et non contesté, rien n'est encore sorti. **La CGT** jette la pierre sur personne. Des contraintes, notamment liées aux protections des données, ont freiné la sortie du questionnaire à destination des stagiaires. Ces problèmes étant réglés, il faut que le travail se poursuive. **La CGT demande que ce GT continue de vivre en permanence.**

La CGT propose que la formation sur l'accueil des stagiaires en situation de handicap soit dispensée dans le cadre de l'académie des formateurs.

7. Bilan du plan chaleur et travaux relatifs aux climatisations sur les différents sites

La Présidente informe que l'ENFIP a obtenu

- 700 000 € pour la climatisation de **Nevers** ;
- 420 000 € pour le projet de climatisation de **Clermont-Ferrand**. Les démarches de maîtrise d'œuvre sont lancées.
- Pour **Noisiel (FI)**, le financement de cinq salles supplémentaires sera assuré par la DGF de l'établissement afin d'atteindre un total de douze salles.

Concernant l'adaptation en période estivale, **la présidente** précise que les principaux sujets seront traités et rappelle que le recours au distanciel était motivé également par les contraintes de transport.

La CGT Finances Publiques note la bonne gestion du mois de juillet et la rapidité des décisions, mais s'interroge sur l'adaptation des calendriers de formation face aux canicules récurrentes et sur la pertinence de maintenir des formations en présentiel en juin-juillet.

La Présidente répond que les investissements visent à optimiser l'usage des salles de formation. Elle souligne l'incongruité d'accueillir des stagiaires en présentiel alors que la décision de distanciel avait été prise. *(peut-être parce qu'il fait toujours moins chaud dans les écoles que dans certaines résidences de stagiaires !)*

8. Présentation du tableau de suivi des engagements FS

Le tableau a été amélioré et correspond totalement aux besoins de l'ENFiP.

9. Suivi des accidents de service

Pour **la CGT Finances Publiques**, le tableau a le mérite d'exister et d'être précis, même s'il nécessite un besoin d'exploitation qui n'est pas simple.

10. Point immobilier

10.1 . installation de bornes Wifi au Montaigne et à Lyon

Le projet d'installation du wifi au sein de Noisy Le Montaigne est présenté. La CGT demande comment se fera la connexion pour les personnels extérieurs. Réponse de la direction : on attend que les travaux soient réalisés pour se rendre compte.

Le projet lyonnais est présenté mais toujours dans l'attente des bureaux de la Centrale.

10.2 . Travaux sur les ouvrants à Noisiel

Une nouvelle et dernière tranche de travaux est en cours. Le double vitrage sera enfin installé sur l'ensemble du bâtiment. Des déplacements de personnels seront prévus pour permettre ces travaux.

10.3 . Autres travaux immobiliers en cours.

Présentés lors du CSAL du 07/10/2026, voir compte rendu par ailleurs

11. Visites de sites en 2027

La CGT Finances Publiques revient sur l'obligation faite à la FS de faire des visites de site.

Nous proposons :

- Nantes
- Bordeaux
- Noisy-le-Grand, le Montaigne

12. Questions diverses.

12.1 . Sous-effectifs et arrêt de travail (CGT FiP)

La CGT Finances Publiques présente la situation des emplois à Clermont-Ferrand

12.1.1 . **Catégorie B : Un effectif réel réduit de plus de la moitié**

- **5 postes** sont officiellement implantés.
- **3 postes** sont en réalité affectés à la DONP.

Résultat : **Seuls 2 cadres B sont réellement dédiés à la formation initiale.**

12.1.2 . **Catégorie C : Une baisse drastique des effectifs (-35%)**

- Passage de **14 agents** en 2020 à seulement **9 agents** en 2026 (*référentiel des emplois 2026*).
- Sur ces 9 agents : **1** est à la DONP et **3** sont à la reprographie, ces 2 services travaillent pour tout ou partie pour l'ensemble de la communauté ENFiP et non spécifiquement pour l'établissement de formation initiale de Clermont-Ferrand.

Résultat : l'établissement de formation initiale ne tourne plus qu'avec **5 à 6 agents C** opérationnels.

La CGT Finances Publiques estime que ces régimes drastiques sont d'autant plus incompréhensibles et mal perçus que les effectifs de A+ en Direction sont en constante augmentation.

- **Catégorie A+ (Direction) : Une hausse déconnectée du terrain**

Dir.	Sages	Structure / Service	Commune	TOTAL emplois	AE	AGFIP	AFIP	AFiPA	IP	Idiv HC	Idiv CN	
2026	A550A00	Serv. Direction - SIEGE	Noisy-le-Gd	114	6			7	8	2	8	31
2025	A550A00	Serv. Direction - SIEGE	Noisy-le-Gd	113	6			6	9	3	6	30
2024	A550A00	Serv. Direction - SIEGE	Noisy-le-Gd	113	6			6	8	2	7	29
2023	A550A00	Serv. Direction - SIEGE	Noisy-le-Gd	102		3	2	8	8	2	5	28
2022	A550A00	Serv. Direction - SIEGE	Noisy-le-Gd	94		3	2	8	7	2	4	26
2021	A550A00	Serv. Direction - SIEGE	Noisy-le-Gd	95		3	2	8	7	2	4	26
2020	A550A00	Serv. Direction - SIEGE	Noisy-le-Gd	98		3	2	8	7	2	4	26

- Augmentation de **+19,23 %** des effectifs de cadres A+ à la direction entre 2020 et 2026, alors que toutes les autres catégories baissent.

Nos services sont exsangues. Il est difficile d'entendre qu'un emploi de C est plus difficile à obtenir qu'un emploi de cadre A+ à la direction.

La CGT Finances Publiques demande le recrutement de l'actuelle contractuelle C affectée au service des études de Clermont selon les dispositions prévues pour les personnels avec une RQTH et en poste sous contrat depuis 2 ans.

La Présidente reconnaît qu'aucun service administratif n'est dans une situation confortable et indique être pleinement sensibilisée aux difficultés exprimées.

Le PPR répond en distinguant la masse salariale en termes d'équivalents temps plein (ETP) et d'emplois, précisant que les deux notions ne sont pas confondues.

La Présidente indique que le référentiel emplois a été accompagné d'un réaménagement des postes et qu'elle poursuivra les démarches même minimales, car elles peuvent aboutir à la création ou la préservation de postes.

La CGT Finances Publiques défend la nécessité de préserver les agents de catégorie C, rappelant que les données comparatives d'une année sur l'autre montrent un manque d'un emploi C, voire 2 (potentielle erreur en 2023).

12.2 . Point sur les médiations internes (CGT FiP)

La médiation est terminée à Noisiel.

Celle de Nantes, bien que présentée aux OS en juin 2026, n'a pas encore débuté.

12.3 . Sanitaires de Clermont-Ferrand (CGT FiP)

La CGT Finances Publiques s'inquiètent de l'état du bâtiment de Clermont-Ferrand :

- salle au – 1 en friche depuis plus de 2 ans ;
- ascenseurs régulièrement en panne ;
- et désormais des sanitaires hommes condamnés par de la rubalise.

La direction demande au directeur clermontois de prévoir les travaux rapidement.

Fin de la réunion : 18h40.